

01 ESSENTIEL LA RÉUNION

FEVRIER 2025 N° 2

FICHE FILIÈRE Filières Ovine - Caprine

En 2020, les filières ovine et caprine à La Réunion comptent respectivement 119 et 536 éleveurs. Les deux filières ne connaissent pas la même évolution. Ces dernières années, l'élevage ovin se développe contrairement à l'élevage caprin dont le cheptel et le nombre d'éleveurs baissent significativement. Ces filières se caractérisent par des exploitations de petites tailles et peu de producteurs spécialisés. Pour la plupart il s'agit d'ateliers de diversification. Près de 41 % des éleveurs d'ovins détiennent à peine 7 % du cheptel et 22 % des éleveurs de caprins détiennent 2 % du cheptel. La filière compte une seule coopérative, la Société d'intérêt collectif agricole (SICA) OVICAP. Elle rassemble les producteurs les plus spécialisés, soit 14 % des éleveurs et 17 % du cheptel de l'île.

I. Évolution des filières ovine et caprine à La Réunion

L'élevage de petits ruminants est présent depuis longtemps à La Réunion. Jusque dans les années 80, les ovins appartenaient à des éleveurs qui exploitaient les terrains de l'ONF. Ces éleveurs, au nombre de 35, avaient constitué la coopérative des éleveurs de la Plaine des Cafres. En 1983, le Groupement Pastoral Ovin a été créé par 3 éleveurs. Ce groupement disposait d'un cheptel d'environ 150 brebis et 20 béliers. Les béliers étaient toute l'année avec les brebis et la lutte était uniquement naturelle. Cette association a cessé son activité en 1993.

En 2008, la SICA REVIA a relancé une petite filière ovine, puis en janvier 2012, la coopérative SICA OVICAP a été créée pour gérer la production organisée des petits ruminants (ovins et caprins).

L'élevage d'ovins se situe dans les hauts de l'île : Plaine des Cafres et Hauts de l'Ouest. Les exploitations

caprines sont réparties dans l'ensemble du territoire de La Réunion.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

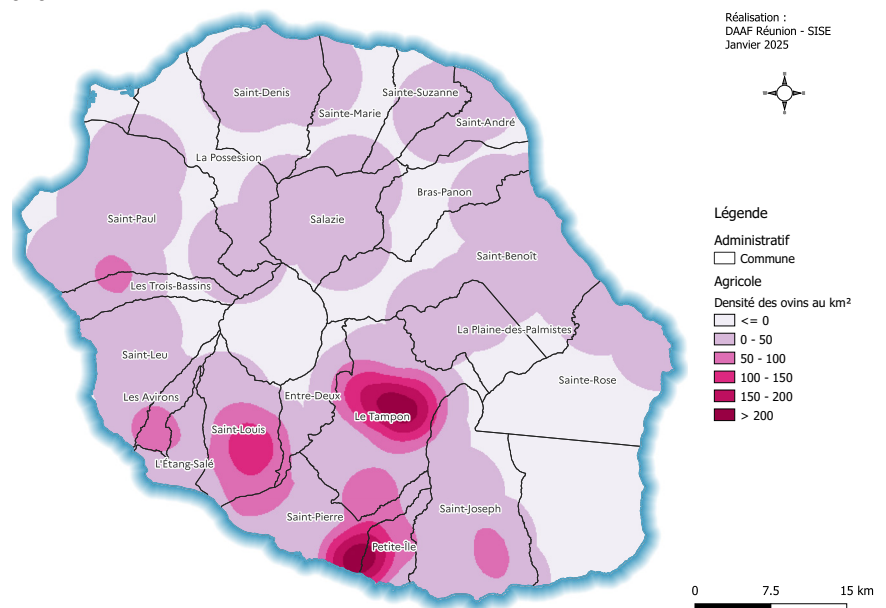
La SICA OVICAP

Les éleveurs d'ovins et de caprins

sont regroupés au sein d'une coopérative, la SICA OVICAP, dont le siège est à Saint-Pierre.

Les objectifs de la structure reposent sur l'amélioration génétique des troupeaux, une meilleure productivité au sein des exploitations et la création de références techniques et

Fig. 3 - Répartition du cheptel des ovins au lieu-dit du siège des exploitations en 2020



Sources : IGN – BD Carto et BD Topo, Agreste – recensement agricole 2020

économiques sur l'élevage des ovins et caprins à La Réunion.

Pour atteindre ses objectifs, la coopérative assure aux éleveurs un appui technique et des conseils (sur l'alimentation, les bâtiments d'élevages, la reproduction...).

Elle planifie également la production, l'achat et la vente de reproducteur, la collecte pour l'abattage et la commercialisation des carcasses. La SICA OVICAP supervise l'insémination artificielle intra-utérine de la filière ovine. Pour la filière caprine, cette mission revient à la chambre d'agriculture.

Il n'existe pas d'interprofession pour les filières ovines - caprines.

Les éleveurs de la filière organisée

En 2023, la filière organisée compte 48 éleveurs ovins, et 24 éleveurs caprins, soit 72 ateliers regroupés au sein de la coopérative SICA OVICAP.

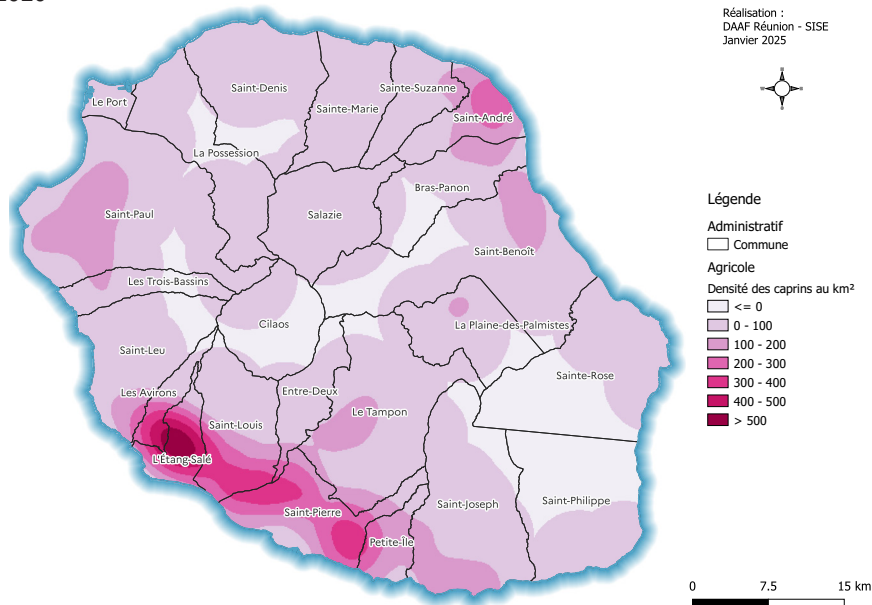
Le nombre d'éleveurs et le nombre d'ovins dans la filière évoluent conjointement. En 2011, il y avait 20 producteurs pour 1 020 ovins, soit un cheptel moyen de 51 têtes par producteur. En 2023, on compte 48 éleveurs pour un troupeau de 2 134 ovins, soit en moyenne 44 têtes par éleveur.

Concernant les caprins, en 2011 et 2023 les producteurs ont un cheptel moyen de 40 têtes. Excepté entre 2017 et 2021, les éleveurs de caprins et leurs troupeaux ont augmenté au même rythme. (Fig. 3)

En élevage ovin, la ferme type est composée de 120 brebis mères, 36 agnelles de renouvellement et 6 béliers. La productivité cible annuelle est fixée à 1,8 agneaux par brebis.

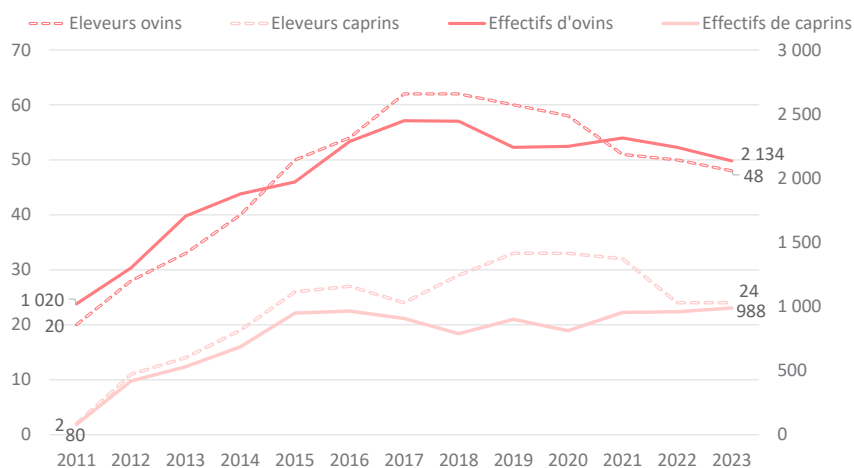
En élevage caprin, il n'existe pas de ferme de référence. La ferme moyenne observée se compose d'une trentaine de chèvres mères et d'une productivité de 1,9 chevreaux par chèvre et par an.

Fig. 2 - Répartition du cheptel des caprins au lieu-dit du siège des exploitations en 2020



Sources : IGN – BD Carto et BD Topo, Agreste – recensement agricole 2020

Fig. 3 - Evolution des éleveurs adhérents et des cheptels de la filière organisée



Source : OVICAP

Les éleveurs indépendants

Les éleveurs indépendants de petits ruminants sont nombreux et il est difficile d'en mesurer précisément l'activité. Lors du recensement de 2020, il a été dénombré :

- 536 éleveurs de caprin dont 385 détiennent au moins une chèvre mère. Les éleveurs indépendants représentent environ 94 % des producteurs de l'île.

- 119 éleveurs d'ovins dont 101 détiennent au moins une brebis mère. Les éleveurs indépendants représentent 67 % des producteurs de La Réunion. (Fig. 5)

L'abattoir SICA BOVIN

Tous les animaux issus de la filière organisée sont abattus à Saint-Pierre, à l'abattoir SICA BOVIN. (Fig. 4)

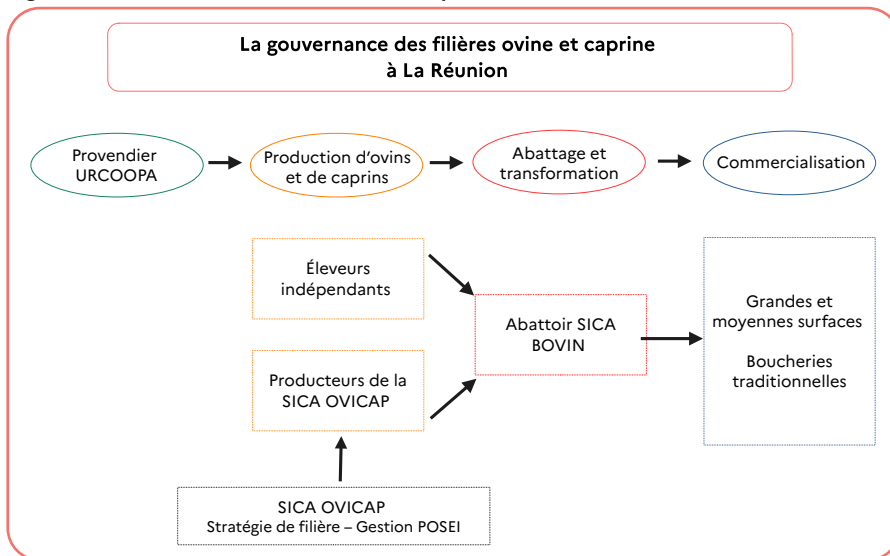
Sa capacité d'abattage, est de l'ordre de 23 tonnes de caprins et 35 tonnes d'ovins par an. La structure dispose également d'une capacité d'abattage annuelle de 1 600 tonnes de bovins.

La majorité des cabris et des ovins abattus à SICA BOVIN proviennent de la coopérative SICA OVICAP, respectivement 91 et 94 %.

Les outils de traitement des déchets

Il existe deux unités de traitement des déchets d'abattoirs et des

Fig. 4 - Gouvernance de la filière ovin - caprin



sous-produits d'origines animales : la SICA Aucre et la SICA des Sables. Elles se trouvent à l'Étang Salé.

Les organismes de recherche

-> Le RITA

Le réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) est une spécificité des départements d'Outre-mer. Le RITA animal regroupe les acteurs de la filière, et repose sur plusieurs axes : renforcer le lien entre pratiques agricoles et sciences, promouvoir le transfert des résultats via les réseaux de référence d'exploitations agricoles et via la formation, assurer l'acceptabilité des résultats dans les itinéraires technico-économiques et encourager la coopération au sein des filières. Il est animé par la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de La Réunion (FRCA).

Le RITA participe notamment aux actions d'innovation et de transfert technique liées à l'autonomie fourragère des élevages, la qualité des fourrages, la qualité sanitaire des cheptels.

-> Le CIRAD

C'est le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

Présent à La Réunion depuis 60 ans, le Cirad contribue au développement du territoire et à son rayonnement en océan Indien.

Le CIRAD, en partenariat avec la FRCA, le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), la SICA OVICAP et la Chambre d'Agriculture, produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière, notamment dans les domaines de la santé animale et de l'économie circulaire.

Le CIRAD a travaillé sur la sauvegarde du cabri péi. Les enjeux de cette conservation reposent sur la valorisation et le maintien d'un patrimoine culturel. De plus, cette race présente l'avantage d'être résistante au parasitisme.

Les autres acteurs :

La Chambre d'Agriculture : Des conseillers mènent des visites sur les exploitations afin de fournir des références techniques et économiques aux éleveurs. La cellule diversification animale cherche à varier les sources de revenus des éleveurs. La cellule missions réglementaires veille à la conformité des pratiques d'élevage aux normes et lois en vigueur.

La chambre, en partenariat avec la SICA OVICAP suit un réseau

de référence, 5 fermes ovines en suivi en 2023. Elle est également en charge de l'identification du cheptel (boucles, documents de circulation...).

GDS :

Accompagne les élevages sur le plan sanitaire, le GDS dispose d'un guide des bonnes pratiques de biosécurité en élevages ovin et caprin.

La SICA OVICAP travaille avec le GDS sur le génotypage du cheptel.

URCOOPA :

C'est l'Union Réunionnaise des Coopératives Agricoles. Fondée en 1982 et basée à Saint-Paul, il s'agit de l'une des plus importantes entreprises provendier de l'île (alimentation animale).

FRCA :

C'est la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles. Créée en 1979, est le syndicat professionnel qui regroupe l'ensemble des coopératives agricoles.

ARP :

L'Association Réunionnaise de Pastoralisme mène des actions d'accompagnement technique et de conseil sur la création, la gestion et la valorisation des systèmes fourragers auprès des éleveurs de ruminants et équins réunionnais. L'ARP travaille en collaboration avec les partenaires du RITA Animal, notamment sur le projet Nouv'afer (nouvelle méthode de transfert pour l'autonomie fourragère des élevages réunionnais).

III. La production

Les chiffres de la production

En 2023, la filière organisée a abattu 27,4 tonnes équivalent carcasse d'ovins. Cela représente 1 437 animaux. Au sein de la filière caprine, 11,8 tonnes équivalent carcasse ont été abattus, représentant 722 caprins.

La production dans les comptes de l'agriculture

En 2023, la valeur de la production ovine et caprine représentait 1,2 % de la valeur générée par les filières animales, et 0,4 % de la valeur totale de la production agricole.

Les exploitations ovines

L'élevage ovin se développe à La Réunion entre 2010 et 2020. En 2020, 101 exploitations élèvent au moins une brebis alors qu'en 2010, l'île en comptait 83, soit une augmentation de 21,7 %. Dans le même temps les effectifs de brebis ont progressé de plus de 70 %. (Fig. 5)

Les exploitations de petites tailles sont surreprésentées au sein de la filière. Près de 41 % des élevages détiennent à peine 7 % du cheptel. A l'inverse, le quart du troupeau de la filière ovine est détenu par 6 % des éleveurs. (Fig. 6)

L'élevage ovin à La Réunion est une production de diversification. La production brute standard (voir Définitions) de l'essentiel des éleveurs provient d'autres ateliers. (Fig. 7) Près d'un tiers d'entre eux sont spécialisés en poly-culture poly-élevage, et 17 % en porcine et volaille.

Seuls 8 % des exploitations ovines sont spécialisées dans cette production.

Les exploitations caprines

Entre 2010 et 2020, l'élevage caprin recule à La Réunion. Le nombre d'exploitations détenant au moins une chèvre a chuté de plus de 57 %, passant de 904 exploitations en 2010 à 385 en 2020. Le cheptel de l'île a également subi une diminution notable, avec une réduction de 38 % du nombre de chèvres par rapport à 2010. (Fig. 8)

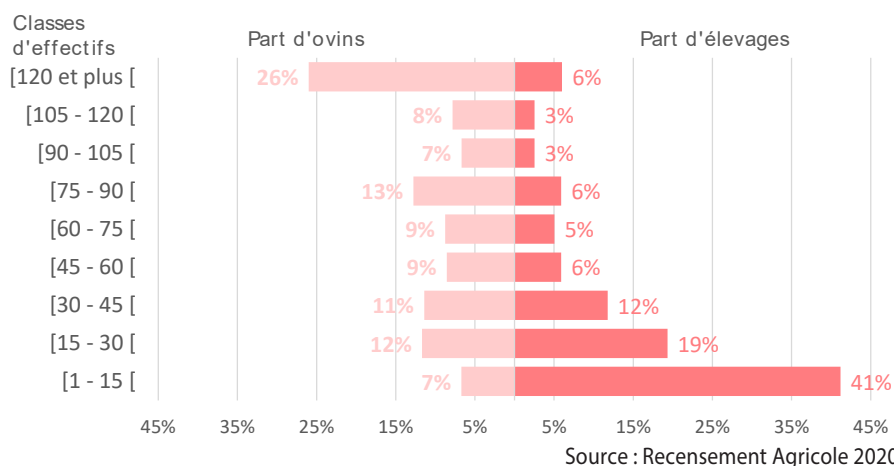
La filière caprine se caractérise par de petites exploitations. En 2020,

Fig. 5 - Effectifs en nombre d'exploitations et en effectif des cheptels dans les filières

	2010	2020	Evolution 2010-2020
Nombre d'exploitations ovines détenant au moins une brebis mère	83	101	21,7 %
Nombre de brebis	1 374	2 347	70,8 %
Nombre d'exploitations caprines détenant au moins une chèvre mère	904	385	- 57,4 %
Nombre de chèvres	9 062	5 631	- 37,9 %

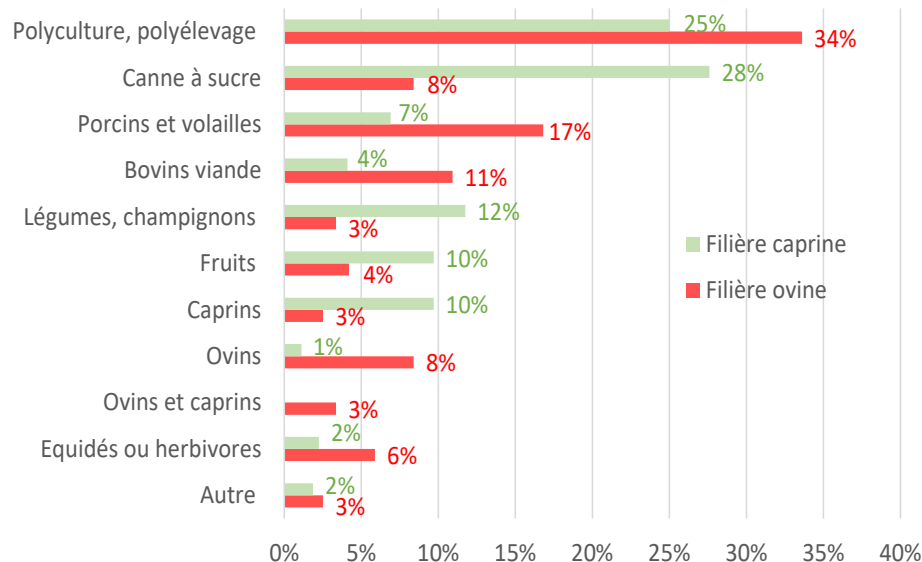
Sources : Recensements agricoles 2010 et 2020

Fig. 6 - Répartition des élevages par classes de nombre d'ovins



Source : Recensement Agricole 2020

Fig. 7 - Orientation technico-économique des exploitations ovines et caprines



Source : Recensement agricole 2020

22 % des élevages ne détiennent que 2 % du cheptel, possédant moins de 5 chèvres chacun. A l'inverse, 4 % des exploitations élèvent près d'un quart du cheptel. (Fig. 8)

Comme l'élevage ovin, la production caprine est une activité de

diversification. Presque 30 % des exploitations sont spécialisées dans la culture de la canne à sucre et un quart est en poly-culture, poly-élevage. (Fig. 7)

Environ un élevage caprin sur 10 est spécialisé dans cette production. Ces exploitations sont plus pro-

ductives. Près de 20 % d'entre elles élèvent plus de 110 chèvres chacune.

IV. Le marché de la viande ovine et caprine

Le marché local

La SICA OVICAP commercialise 23 % de la production de viande caprine en grandes et moyennes surfaces (dans 11 points de vente) et 77 % en boucheries traditionnelles (dans 25 points de vente).

Pour la production de viande ovine, 36 % est écoulee dans 11 grandes et moyennes surfaces et 64 % dans 25 boucheries traditionnelles.

La production de la SICA OVICAP couvre 11 % des besoins de la consommation totale de viande ovine fraîche, et 2 % en tenant compte des importations de produits congelés.

Concernant la filière caprine, la production de la filière organisée couvre 6 % des besoins du marché en frais et 2 % en tenant compte des importations congelées.

Importations

Les volumes de viande ovine et caprine importés sur l'île ont aug-

Fig. 8 - Répartition des élevages par classes de nombre de caprins

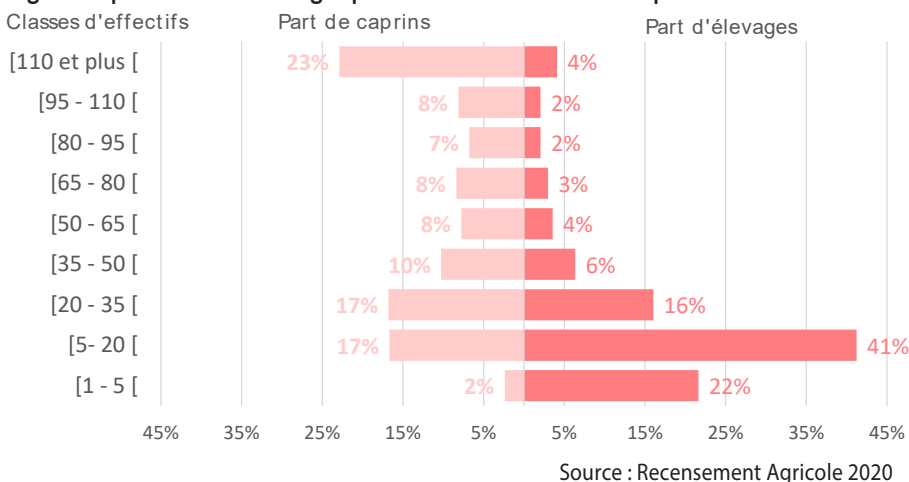
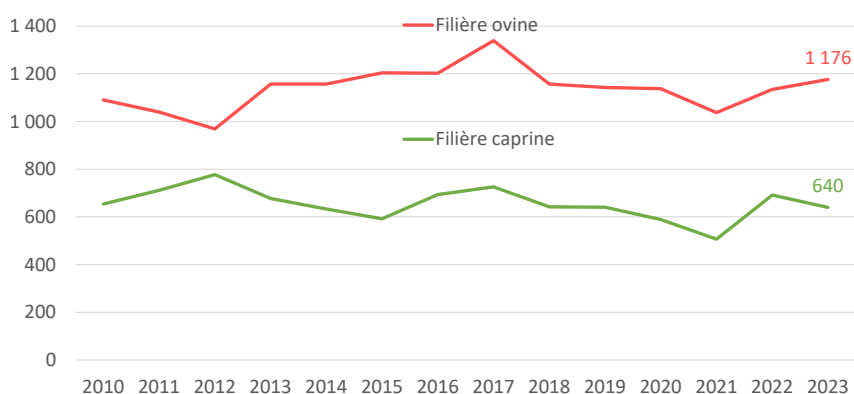


Fig. 9 - Evolution des importations de viande ovine et caprine



menté de 5 % entre 2020 et 2023, atteignant 1 816 tonnes. La hausse porte surtout sur les produits caprins congelés (plus 9 %).

Au total, 65% des importations cor-

respondent à de la viande ovine (1 176 TEC) et 35% à de la viande caprine (640 TEC). (Fig. 9) 70% des importations sont sous formes congelées.

Perspectives

L'objectif de la filière organisée est d'augmenter l'approvisionnement du marché de la viande locale. Dans ce but, la filière s'oriente vers une plus grande professionnalisation des éleveurs et une modernisation des exploitations. Les perspectives de la filière reposent également sur l'amélioration génétique du cheptel reproducteur : augmentation du nombre de brebis inséminées par endoscopie en intra utérine et achats de boucs.

La SICA OVICAP projette de créer un atelier de valorisation des peaux et de poursuivre la valorisation de la laine de moutons pour le rembourrage, le paillage horticole et l'isolation. Le recyclage de la peau et de la laine présente plusieurs avantages : la valorisation d'un déchet local, la création d'emplois sur l'île, et l'ajout de valeur pour les producteurs adhérents.

Définitions

Production Brute standard : La production brute standard, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques et selon leur spécialisation. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

L'orientation technico-économiques (OTEX) : L'OTEX est une classification européenne. Ce classement se fait à partir des coefficients de PBS. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

L'essentiel sur les filières ovine - caprine

119 exploitations élevant des ovins en 2020



536 exploitations élevant des caprins en 2020



PRODUCTION D'OVIN ET DE CAPRIN OVICAP EN 2023

✓ **11,8 tonnes de viande caprine**
6 % des besoins du marché en frais

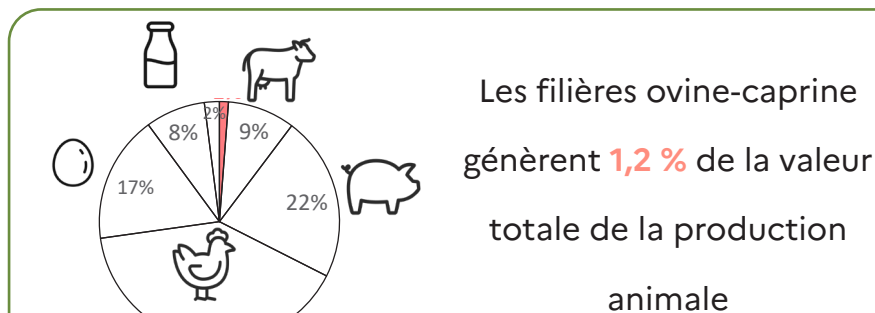
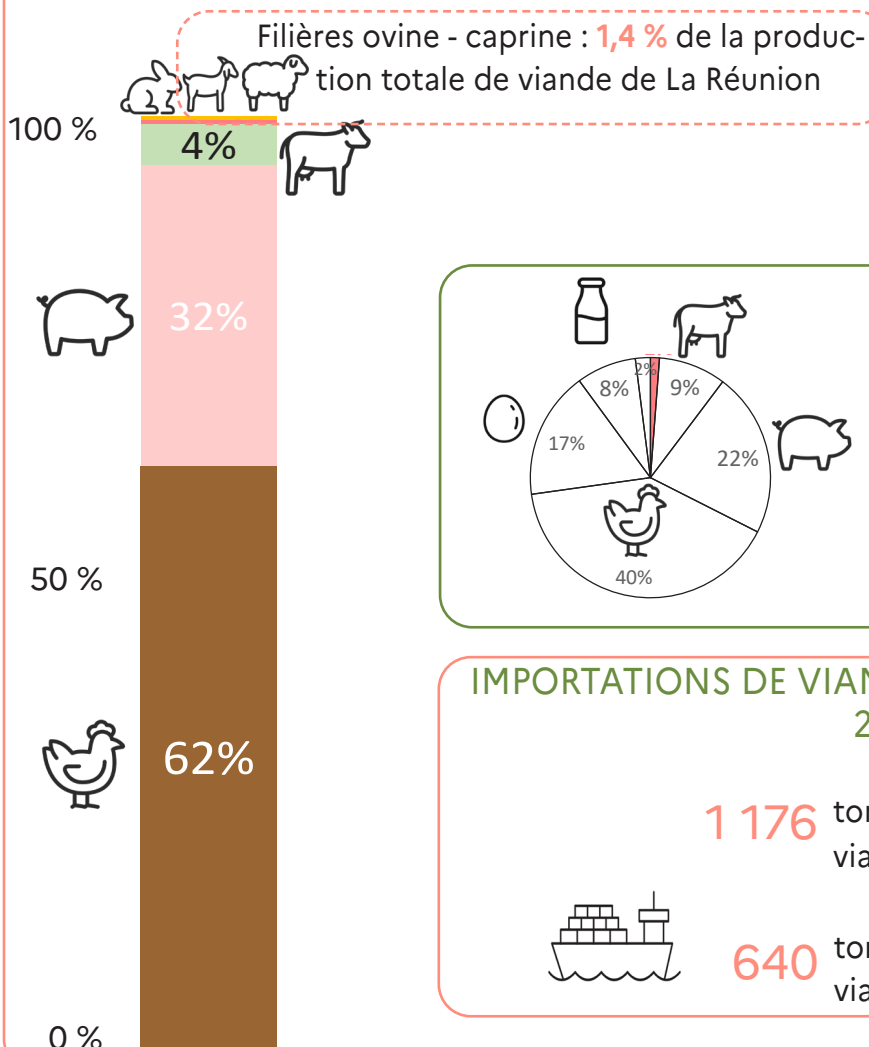
✓ **27,4 tonnes de viande ovine**
11 % des besoins du marché en frais

La filière organisée en 2023 :
72 ateliers
48 producteurs d'ovins et 24 de caprins



En 2020 :

14 % des éleveurs font partie de la filière organisée
17 % du cheptel fait partie de la filière organisée



IMPORTATIONS DE VIANDE OVINE ET CAPRINE EN 2023

1 176 tonnes équivalent carcasse de viande d'ovin



640 tonnes équivalent carcasse de viande de caprin